

MAIRIE DE CHABOTTES
Département des Hautes-Alpes
Séance du Conseil Municipal du 17 avril 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur convocation du 13 avril 2020, sous la présidence de Monsieur Roland AYMERICH, le Maire.

Madame Elsie NICOLAS 1^{er} adjoint, a été nommé secrétaire de séance.

Présents : ANDRE Christine, conseillère - AUTUORI Christine, conseillère - AYMERICH Roland, Maire – BEAUDOIN Gérard, 4ème adjoint - GUILLE Raphaël, conseiller - HUGUES François, conseiller - JOUSSELME Danielle, 3ème adjoint - JOUSSELME Serge, 2ème adjoint - JUANEDA Sophie, conseillère - NICOLAS Elsie, 1^{er} adjoint - RANGUIS Vincent, conseiller.

Absents : DUSSEYRE Jean-Marc, conseiller - GIVAUDAN Patricia, conseillère - LAUZIER Magali, conseillère - RANGUIS Christophe, conseiller

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

COMPTE-RENDU ET PROCÈS VERBAL

Délibération n°19/2020 : *Organisation d'une séance de l'assemblée délibérante à distance par audioconférence :*

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Suite à l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie du COVID-19, l'assemblée délibérante de Chabottes a tenu une réunion à distance en audioconférence pour la 1ère fois depuis la publication de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité.

Délibération n°20/2020 : *Approbation de la Modification Simplifiée n°1 du PLU : Adaptation du règlement :*

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Le conseil municipal a décidé d'approuver la modification simplifiée n°1 du PLU, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, d'indiquer que le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture et indique que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et dans les journaux locaux (Dauphiné Libéré et Alpes&Midi) ainsi que d'un envoi en préfecture pour le contrôle de légalité.

Délibération n°21/2020 : *Emploi saisonnier pour la période estivale 2020 :*

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 1

Vu l'accroissement d'activités pendant la période estivale et afin d'assurer le remplacement des agents pendant leurs congés annuels, l'assemblée délibérante a décidé de créer un poste d'adjoint technique du 4 mai au 4 novembre 2020 à temps complet, d'inscrire au budget de la commune tous les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent et de donner tout pouvoir au maire pour signer les pièces concernant ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

	Signature		Signature		Signature
ANDRE Christine Conseillère		GIVAUDAN Patricia Conseillère	/	JUANEDA Sophie Conseillère	
AUTUORI Christine Conseillère		GUILLE Raphael Conseiller		LAUZIER Magali Conseillère	/
AYMERICH Roland Maire		HUGUES François Conseiller		NICOLAS Elsie 1 ^{er} Adjoint	
BEAUDOIN Gérard 4eme Adjoint		JOUSSELME Danielle 3ème Adjoint		RANGUIS Christophe Conseiller	/
DUSSERRE Jean-Marc Conseiller	/	JOUSSELME Serge 2ème Adjoint		RANGUIS Vincent Conseiller	